

Quelles sont les **missions** de l'**Institut national** de la **statistique** et des **études économiques** ?

L'**Insee** est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

Quelles sont les **missions** de la **Direction de la recherche**, des **études**, de l'**évaluation** et des **statistiques** ?

La **Drees** est une direction du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Elle fait partie du service statistique public. Sa vocation est de **fournir aux citoyens** et aux responsables économiques et sociaux, des **informations fiables** et des **analyses** sur les populations et les politiques sanitaires et sociales.

L'utilisation par l'**Insee** des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif. Les données de cette enquête peuvent être rapprochées des informations administratives auxquelles l'**Insee** a accès, dans les mêmes conditions de sécurité et de garantie de la confidentialité.

À quoi servent
les informations
collectées par l'**Insee** ?

Les enquêtes de l'**Insee** servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

Chaque année, **250 000 questions** sont adressées à l'**Insee**.

Elles émanent d'horizons les plus divers :
journalistes, entreprises,
enseignants, chercheurs,
pouvoirs publics, collectivités locales,
administrations ou particuliers.

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

▶ **téléphoner** à Insee Contact : **09 72 72 40 00**
(prix d'un appel local)

▶ **déposer un courriel** sur le site internet de l'**Insee** : www.insee.fr
cliquez sur le bouton **Services**
puis sur "**nous contacter**"

dans : "Poser votre question par courriel"

cliquez sur "**Faire une demande d'information statistique**"



▶ **Merci pour votre participation**

Maquette : Insee, Pôle Enquêtes Nationales auprès des Ménages ; Direction régionale de Lorraine. Imprimerie : Jouve

Enquête

sur la
santé
et les
conditions de vie
des
seniors

Enquête par sondage



Mesurer pour comprendre



Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête s'intéresse aux personnes **de 60 ans ou plus**. Elle porte sur les **conditions de vie** des personnes et leurs éventuelles **difficultés quotidiennes** liées à un problème de santé ou à l'âge.

Ses objectifs sont :

- > d'estimer le nombre de personnes connaissant des difficultés dans la vie quotidienne, ainsi que l'évolution de cette population depuis la précédente enquête
- > d'évaluer les aides que les personnes reçoivent et dont elles ont besoin, que ces aides soient techniques, humaines ou financières : en particulier, l'implication de l'entourage et les moyens financiers pour faire face à la perte d'autonomie.

L'enquêteur vous interroge sur vos **ressources**, votre **état de santé**, sur les difficultés éventuelles que vous pourriez avoir pour accomplir les tâches de la vie quotidienne, sur les équipements dont vous disposez, ainsi que sur les **personnes qui vous aident**.

Exemples de questions

- > *Comment est votre état de santé en général ?*
- > *Portez-vous un appareil auditif ?*
- > *Avez-vous des difficultés pour vous asseoir et vous lever d'un siège seul(e) ?*
- > *Dans quel groupe iso-ressource (GIR) êtes-vous actuellement classé(e) ?*

► Pourquoi vous ?

Afin de disposer de **résultats représentatifs** de l'ensemble de la population, il est **inutile d'interroger chaque individu** : ce serait coûteux et long. C'est pourquoi l'Insee réalise l'enquête sur un échantillon de personnes.

Ces personnes représentent l'ensemble de la population de 60 ans ou plus, y compris les personnes sans problème de santé ou ne rencontrant pas de difficulté particulière dans leurs activités quotidiennes.

C'est en observant des situations variées que les difficultés spécifiques des personnes en perte d'autonomie sont mieux connues.

► Résultats de la précédente enquête

L'enquête « Handicap-Santé » (2007-2009) a permis de chiffrer que **3,6 millions** de personnes âgées vivant à domicile étaient aidées régulièrement en raison d'un problème de santé ou d'un handicap, soit dans les tâches de la vie quotidienne, soit financièrement, soit par un soutien moral.

Parmi elles, **huit sur dix** reçoivent l'**aide de leur entourage** et cinq sur dix l'**aide de professionnels**.

► Vos réponses sont-elles anonymes ?

Toutes les informations obtenues sont exclusivement destinées à un usage statistique.

Dès la fin de la collecte, elles seront rendues anonymes et figureront dans un fichier ne permettant aucune identification des personnes enquêtées.

► Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroule du 2 mai au 30 septembre 2015. Un **enquêteur** vous contacte pour obtenir un rendez-vous ou réalise immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il est muni d'une **carte officielle et tenu au secret professionnel**. Il réalise l'enquête en face-à-face sur support informatique.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.

Afin d'alléger la durée d'interrogation, vos réponses aux questions seront complétées de données administratives sur vos dépenses de santé ainsi que sur vos ressources, y compris les prestations liées à votre état de santé. Pour cela, votre état civil et votre numéro de sécurité sociale vous seront demandés.

Par ailleurs, les personnes de votre entourage qui vous aident régulièrement pourront faire l'objet d'une interrogation.